



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1ER EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 12 JUIN 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 02/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'utiliser le bénéfice de CHF 73'593.28 pour attribution extraordinaire au Fonds de réserve épuration :**
- 2. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2024 :**

Revenus	CHF 3'820'183.74
Charges	CHF 3'820'183.74
Excédent des revenus	CHF 0.00

- 3. de donner décharge à la Commission des finances et de gestion, à la boursière et à la Municipalité.**
- 4. D'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité**

Le Président


Frédéric Duc



la secrétaire :


Murielle Jaquier

